



DEMANDE dérogation de circulation et/ou de stationnement



Le demandeur s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur liés à l'occupation du domaine public. Toute demande devra parvenir à la mairie ou à la police municipale 10 jours avant la date prévue de l'opération

1) DEMANDEUR :

- Particulier : NOM.....Prénom.....
Adresse :
Tél. : Fax : Email.....

- Entreprise : NOM de l'entreprise :
o Nom du responsable :
o Adresse :
o Tél : Fax..... Email.....
o

2) OBJET DE LA DEMANDE :

3) ADRESSE : Numéro et nom de la voie.....

4) DATE D'INTERVENTION ENVISAGEES:

Un jour : le de heures à heures
Plusieurs jours : du au de heures à heures

5) VEHICULE(S) UTILISE (S) :

Type : tonnage(PTAC).....
N° immatriculation :

6) DEMANDES PARTICULIERES :

Stationnement Localisation / Dates et heures
 Interdiction..... /
 Autorisation..... /
 Arrêt toléré..... /

Circulation Localisation / Dates et heures
 Interdiction..... /
 Réglementation..... /
 Autorisation..... /

Signalisation : à la charge du demandeur à la charge du service signalisation

Autres : badge zone piétonne clés cadenas emplacement protégé

Fait à..... Le.....

Signature,

Vous pouvez envoyer votre demande :

Par courrier : Hôtel de ville – 31 George Clémenceau – 83136 La Roquebrussanne

Par mail : mairie@laroquebrussanne.fr ou police@laroquebrussanne.fr

Pour tous renseignements : 04. 94. 37. 00. 90.